

Quel est ce projet novateur pour redynamiser l'école de la Polle, à Cherbourg ?

La première classe à horaires aménagés musique (CHAM) va voir le jour à Cherbourg-en-Cotentin (Manche), à la rentrée scolaire 2025-2026. On vous explique de quoi il s'agit.



Deux nouveaux projets pour l'école de la Polle, à Cherbourg-en-Cotentin (Manche).

À Cherbourg-en-Cotentin (Manche), le renouvellement du quartier des Horizons (2023-2029) passe par le réaménagement et la création d'espaces publics, la démolition de 141 logements, la réhabilitation de 246 autres, la construction de 154 nouveaux et 287 vont être résidentialisés. « L'école de la Polle peut envisager d'ouvrir de nouvelles classes dans les prochaines années, indique Ralph Lejamtel. Il y aura un quartier mixte qui va voir le jour. »

Au cœur de ce changement de visage, deux nouveaux projets apparaissent pour l'établissement, en attente d'une dynamique.

Sur les vingt dernières années, le nombre d'enfants scolarisés à la Polle s'est considérablement réduit. Les effectifs ont presque été divisés par deux. Il y a une fragilité de l'école qui s'est faite. Nous essayons de travailler sur des projets pour la rendre plus attractive. Dominique Hébert, maire adjoint aux questions scolaires

Une classe CHAM

Les classes à horaires aménagés musique (CHAM) permettent de concilier les enseignements scolaires et la pratique musicale (chant ou instrument) au conservatoire. Les élèves suivent le programme général mais leur temps est aménagé afin qu'ils puissent suivre des cours de musique. Si le dispositif existe déjà au collège dans le département, la première classe de ce type va ouvrir au niveau élémentaire dans la Manche, à la rentrée 2025-2026.

Il s'agira d'une classe multiniveaux, regroupant 26 enfants du CE1 au CM2.

Au moment du recrutement, il n'y aura pas de compétences requises. Les débutants pourront s'inscrire. Un système de dérogation permettra aux fratries d'être dans la même école si l'un des enfants est inscrit en CHAM.

Cela permettra de renforcer l'attractivité de l'école, tant auprès des élèves du secteur qu'aux autres enfants de la Ville, dans une volonté de développer l'objectif de mixité sociale. Ce projet va permettre à l'apprentissage des instruments de musique, auxquels ils n'auraient pas forcément accès. Dominique Hébert, maire adjoint aux questions scolaires

La commission d'admission sera composée du DASEN, de deux représentants du conservatoire et de parents d'élèves.

« Les élèves qui intégreront cette classe se verront remettre un instrument de musique, ajoute Catherine Gentile, maire adjointe à la culture. 3 h 30 de cours de musique seront prodigués par semaine, soit à l'école, soit au conservatoire. »

Une antenne de la crèche familiale

La Ville travaille à la mise en place d'une antenne de la crèche familiale au sein des locaux de l'école.

Nous avons de nombreux départs à la retraite d'assistantes maternelles. Comme nous avons la plus grande crèche familiale de France à Cherbourg (46 assistantes maternelles employées par la Ville), l'idée est venue de mettre en place une antenne à La

nières employées par la ville), l'idée est venue de mettre en place une antenne à La Polle. Le fait d'avoir dû fermer le centre Varda et déplacer une partie de la crèche à l'école de la Polle a montré que cette idée avait toute sa place. Nadège Plaineau, en charge de la petite enfance

Elle permettrait un lien entre la petite enfance et l'enfance.